



Association Nationale de Retraités

Groupe Ardèche

Reconnue d'intérêt général

APPEL COTISATIONS 2026

Cher(e)s Collègues,

Vous trouverez ci-dessous le montant de votre cotisation annuelle pour l'année 2026, conformément à la décision de l'Assemblée Générale de l'ANR. Il est précisé que ce tarif s'applique à l'ensemble des groupes départementaux. D'avance merci de régler votre cotisation **en début d'année**, par chèque à l'ordre de « ANR Groupe 07 » (CCP Lyon n° 4224 19Z).

	Individuelle	Couple
Adhésion et abonnement à la revue nationale « La voix de l'ANR »	34 €	48 €
Adhésion sans abonnement à la revue nationale	23 €	37 €

Nous vous rappelons que :

- l'adhésion annuelle (sans l'abonnement à la revue) est déductible des impôts. Le reçu fiscal correspondant ne sera fourni, à postériori, que si les services fiscaux vous le réclament.
 - cette cotisation annuelle vous permet de recevoir notre bulletin départemental et de participer à l'ensemble de nos activités (sorties, repas, voyages, boules, etc....). Nous vous précisons également que tous les retraités, qu'ils soient du service public ou privé peuvent nous rejoindre.

Merci à celles et ceux qui rajoutent un « don » même minime à leur cotisation. Nous leur en sommes très reconnaissants car ils nous permettent de poursuivre nos actions de solidarité et d'entraide au sein de notre association.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de nos différentes manifestations, nous vous adressons nos amicales salutations.

La Trésorière du Groupe Ardèche Marité VASSAL

Scissors

Coupon et règlement à renvoyer, en début d'année, et sous pli affranchi, à : **VASSAL** Marie-Thérèse
ANR 07 - Cotisations
147 Chemin de Biousse
07130 ST-PERAY

Nom : _____ **Prénom :** _____ **Adresse :** _____

Email : _____ @ _____ N° tel : _____

Règlement par **chèque libellé à l'ordre de « ANR Ardèche »** d'un montant de _ _ _ _ _ € correspondant à votre type d'adhésion pour l'année 2026.

Bien indiquer s'il s'agit d'une cotisation  « Couple » ou  « Individuelle »